

par les chemins de fer Nationaux du Canada pourrait servir de quai public. Cependant, le nouveau quai ne suffit déjà plus et le National-Canadien doit utiliser aussi l'ancien quai. Nous n'avons qu'à nous en féliciter mais il n'en reste pas moins qu'il serait nécessaire d'agrandir les installations du National-Canadien et que North-Sydney aurait besoin d'un nouveau quai public.

Cela signifierait pour la ville une forte augmentation d'activité car déjà il a fallu refuser d'accepter des navires dans ce port parce qu'on manquait d'espace. D'autres ont dû attendre qu'une place soit disponible. Ainsi, l'an dernier, 1,290 navires, représentant 16 nations et jaugeant deux millions et quart de tonnes, sont entrés dans les eaux du port de North-Sydney; le chiffre en aurait été plus élevé si nous avions eu les installations nécessaires. Il faut encourager la navigation par tous les moyens parce que cela profite beaucoup à la ville de même qu'au commerce canadien.

Je suis heureux de dire que le ministre des Travaux publics (l'honorable M. Green) et son ministère ont, au cours des deux derniers mois, pris des mesures concrètes en vue de l'aménagement, à North-Sydney, de l'immeuble fédéral dont on a tant parlé. J'engage le ministre à faire en sorte qu'on mette à exécution aussitôt que possible les plans préparés pour cet immeuble que nous attendons depuis si longtemps. J'aimerais rappeler au gouvernement la loi sur les prêts aux améliorations de pêche, adoptée à la Chambre le 27 juin 1955. Cette loi, sauf erreur, était destinée à aider les pêcheurs engagés dans une entreprise primaire. Telle qu'elle est aujourd'hui elle n'est d'aucune utilité appréciable pour les pêcheurs de ma circonscription ou de toute autre région du Canada. Comme preuve de l'inefficacité de cette loi, 40 prêts seulement au montant global d'environ \$41,000 ont été accordés, depuis qu'elle est en vigueur, aux pêcheurs de la Nouvelle-Écosse, et la statistique pour Terre-Neuve est encore moins impressionnante. La raison en est, je crois, que les règlements sont si rigides qu'ils rendent la loi inefficace et peu pratique. En termes de tous les jours, trop de chinoïseries administratives en paralysent l'application. Je prie le gouvernement de réviser immédiatement cette loi afin qu'elle donne les résultats qu'elle était censée donner.

Nous avons dans ma circonscription, la base navale de Point-Edward, qui contribue beaucoup à la vie économique des zones avoisinantes. Je veux signaler au ministre de la Défense nationale (M. Pearkes) qu'on n'utilise pas cette base autant qu'on pourrait le faire. Pour le moment, ses services s'occupent de certains dragueurs de mines de type

Bangor qu'ils radoubent en vue de leur prochain transfert au gouvernement turc, au titre du programme d'aide mutuelle. Après, gros point d'interrogation. Il n'y a rien en vue. C'est malheureux, car les chantiers navals de Point-Edward ont la main-d'œuvre, les techniciens et l'outillage qu'il faut pour radouber des navires de toutes tailles jusqu'aux destroyers de la classe des tribus. Il suffit que certains de ces navires trouvent le chemin de Point-Edward.

Puis-je aussi inviter le ministre à étudier sérieusement la question de l'établissement d'une flottille de dragueurs de mines ayant Point-Edward pour base. On a vu ce que valait cette base dans la défense de l'Atlantique-Nord; elle peut encore jouer un rôle capital dans tout programme de défense de l'Atlantique-Nord.

J'avertis le gouvernement actuel que les gens de la circonscription de Cap-Breton-Nord et de Victoria ont été laissés au froid si longtemps qu'il faudra beaucoup de soins avant qu'ils se réchauffent. Les Néo-Écossais ont le sentiment et la certitude qu'ils n'ont pas eu leur part de la prospérité du reste du Canada. Leur part n'est pas aussi belle; nos gens n'ont pas les chances d'embauche qui existent ailleurs, semble-t-il.

C'est pourquoi les augmentations des pensions de sécurité de la vieillesse et d'autres prestations récemment annoncées ont une grande importance pour la Nouvelle-Écosse. Nous nous en réjouissons. Ce sera une aide précieuse pour ceux qui en ont le plus besoin et il faut féliciter le gouvernement de l'attitude qu'il a prise sur cette situation. Le gouvernement n'est au pouvoir que depuis quelques mois, mais déjà il donne des preuves de sa valeur. Il s'attaque aux problèmes de notre pays avec courage et compétence. Il a l'appui de la population de la Nouvelle-Écosse et l'aura, j'en suis sûr, pendant longtemps encore.

Enfin, j'aimerais dire quelques mots de certaines observations faites à la Chambre. J'ai bien écouté aujourd'hui l'honorable député de Bonavista-Willington (M. Pickersgill). Je ne veux rien dire de plus que de lui conseiller de tâcher de se faire admettre dans la distribution de la pièce "My Fur Lady" qui était à l'affiche tout dernièrement ici, à Ottawa.

En tant que nouveau venu à la Chambre, je m'attendais bien d'y constater un peu de petite politique, si je peux me permettre cette expression, et cela de la part de tous les partis. Il y a une chose qui me réjouit: c'est, bien entendu, que certains députés libéraux des provinces Maritimes, après bien des années de silence, ont pris conscience de leur devoir et se sont enfin décidés à ouvrir